

Berne, 24.04.2013, communiqué de presse

L'ouverture sectorielle du marché avec l'UE pour tous les produits laitiers mérite d'être étudiée

Les Artisans suisses du fromage ont pris acte de l'acceptation de la motion exigeant l'examen d'une ouverture sectorielle du marché avec l'UE pour tous les produits laitiers. FROMARTE, l'association faîtière des fromageries artisanales, croit aux chances d'exportation pour des produits suisses de qualité et considère que la poursuite de la démarche engagée mérite d'être étudiée.

Le Conseil national et le Conseil des Etats ont adopté une motion de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) exigeant du Conseil fédéral qu'il examine de manière approfondie une éventuelle ouverture sectorielle réciproque du marché avec l'UE pour tous les produits laitiers. FROMARTE a pris acte de cette décision et considère qu'une ouverture sectorielle du marché avec l'UE pour tous les produits laitiers mérite d'être examinée.

Les conditions-cadres pour les années 2014-2017 sont définies

En adoptant la politique agricole 2014-2017, le Parlement a également déterminé le plafond des dépenses pour l'agriculture, et confirmé dans la loi le supplément versé pour le lait transformé en fromage et le supplément pour non-ensilage. Les fromageries artisanales de même que les producteurs de lait sont tributaires de la fiabilité des conditions-cadres adoptées pour les prochaines années. Une ouverture sectorielle du marché avec l'UE pour tous les produits laitiers devrait donc être mise en œuvre au plus tôt après 2017.

Le marché du fromage est déjà libéralisé depuis le 1^{er} juillet 2007

Le marché du fromage (ligne jaune) est libéralisé entre la Suisse et l'UE depuis le 1^{er} juillet 2007. Les fromageries artisanales ont réussi, dans de nouvelles conditions difficiles, à accroître leur compétitivité et à gagner des parts de marché à l'exportation avec la qualité exceptionnelle et la diversité de leur assortiment. Dans l'esprit d'une égalité de traitement sur l'ensemble du marché laitier, l'examen d'une extension de l'ouverture du marché à la ligne blanche est par conséquent le corollaire de la démarche adoptée par le Conseil fédéral. FROMARTE est disposée à partager son expérience de la libéralisation du marché du fromage dans le cadre de l'examen d'une ouverture sectorielle du marché avec l'UE pour tous les produits laitiers.

Information aux rédactions :

Pour de plus amples informations, veuillez-vous adresser au directeur de FROMARTE, Jacques Gygax, par courriel jacques.gygax@fromarte.ch ou par téléphone portable 079 209 41 49.

FROMARTE Artisans suisses du fromage en tant qu'association faîtière représente environ 550 fromageries artisanales, une part d'environ un tiers du marché de la transformation du lait, deux tiers de la production de fromage suisse et 80 pour cent des exportations de fromage.